



Vivre son deuil

● Ecoute ● Soutien ● Accompagnement

Aquitaine

Pour le développement de l'accompagnement des personnes en deuil

« Devant l'épreuve la question à se poser n'est pas : quel est le sens de cette épreuve ? Mais comment donner sens à ma vie malgré le non sens qu'y fait pénétrer cette épreuve. » Xavier Thévenot

Promoteur du projet

Bruno SALLAGOITY,
Funérarium de Bayonne
19 rue Baltet 64100 BAYONNE,
Tél : 06 89 36 18 65
Courriel : bruno.sallagoity@vivresondeuil-aquitaine.fr

I -SYNTHESE DU PROJET

Vivre son Deuil Aquitaine a été créée en 2010. C'est une association loi 1901 qui a pour objectifs d'apporter un soutien aux personnes confrontées au deuil dans les Pyrénées Atlantiques et les départements limitrophes. Elle est membre de la Fédération Européenne Vivre Son Deuil.

Elle intervient pour tout public à travers de l'accompagnement (écoute téléphonique, rendez-vous physiques, groupes d'entraide et de partage, des temps d'information et de sensibilisation et, de plus en plus, de la formation de bénévoles et de professionnels.

Son intervention repose avant tout sur un collectif de bénévoles motivés et formés même si le recrutement d'un coordinateur des activités, même à temps partiel, serait aujourd'hui indispensable.

En effet, des objectifs ambitieux ont été posés pour 2013-2014 :

1. Renforcer la formation des bénévoles
2. Répondre aux besoins des départements limitrophes et lancer un travail préparatoire au développement de Vivre Son Deuil Aquitaine.
3. Développer des interventions spécifiques sur le deuil périnatal
4. Mettre en place des médiations familiales en situation de deuil

La mise en place de ce projet ne sera possible qu'avec l'appui des nombreux partenariats déjà établis par l'association. Mais également avec des moyens financiers encore à sécuriser.

Chacun est un jour dans sa vie confronté au deuil. Dans un contexte de plus en plus individualisé et médicalisé dans le rapport au deuil, tout le monde ne dispose pas des mêmes ressources familiales et personnelles pour y faire face. Non accompagnées sur le court terme, ces fragilités peuvent avoir des conséquences psychologiques, physiques et sociales beaucoup plus importantes sur le long terme. Il est donc indispensable que se mettent en place des projets et des politiques de prise en compte de ces situations de deuil.

II -ENVIRONNEMENT DU PROJET

Le deuil est normal et nécessaire si l'on veut éviter les conséquences de l'attachement rompu, qu'elles soient somatiques, psychologiques ou comportementales ; c'est un processus qui prend du temps.

La présence et le visage de la mort se sont considérablement modifiés au cours des 100 dernières années : l'espérance de vie à la naissance est passée de 50 ans en 1900 à 80 en 2000, en grande partie grâce à la baisse de la mortalité infantile passée de 150 pour 1000 en 1900 à 3,6 en 2005. Les décès ont lieu en grande majorité (70%) en milieu hospitalier, les liens familiaux se distendent. Les rituels sociaux et religieux, universels, tiennent une place de plus en plus réduite dans les sociétés occidentales. Le deuil devient un phénomène solitaire, dont l'expression, qui a tendance à disparaître, ne trouve comme recours que la médicalisation, voire la psychiatrisation.

Le département des Pyrénées Atlantiques a enregistré, en 2012, 6321 décès (sources INSEE).

Il est communément admis (sources Fédération Européenne Vivre son Deuil) que l'on compte 3 personnes en deuil pour un décès, soit environ 18 963 personnes pour l'année 2012, auxquelles il faut ajouter environ un tiers de personnes dont le deuil antérieur perdure (mêmes sources) soit environ 106560 personnes. Il est estimé à 5 le pourcentage des deuils difficiles (ou compliqués) ce qui représente 948 personnes par an dans la région de L'Aquitaine.

Sur l'aquitaine 31 000 sont décédées sur le territoire, soit 5,8% des décès métropolitains.

III- L'ASSOCIATION VIVRE SON DEUIL AQUITAINE

L'association a été créée en 2010. C'est un lieu d'accueil et de partage, non confessionnel, animé par des bénévoles formés à l'écoute, pour toute personne en deuil qui en ferait la demande. Ses missions principales sont de :

- soutenir les personnes en deuil et rompre leur isolement
- limiter les complications du deuil

Elle est adhérente au RAP 64 (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents), membre de la Fédération Européenne Vivre son deuil et membre de UNPS (union nationale contre la prévention du suicide).

La Fédération Européenne Vivre son deuil (www.vivresondeuil.asso.fr)

La Fédération Européenne Vivre son Deuil a été créée au mois de juin 2001 par Michel HANUS afin de coordonner les activités des différentes associations Vivre son Deuil existant actuellement en Belgique, en France et en Suisse dans le même esprit et les valeurs inscrites dans la charte, ainsi que de celles des associations en voie de constitution et qui se formeront par la suite.

1. Les missions de l'association

Cette association a pour objet de faire reconnaître dans la société l'importance du deuil, de développer les solidarités sociales et de proposer un accompagnement aux personnes en deuil. Pour cela, elle offre une écoute téléphonique, des entretiens individuels ou familiaux, des groupes d'entraide et de soutien.

Pour qui ?

Quelle que soit la cause du décès, l'association s'adresse :

- Aux conjoints en deuil
- Aux parents en deuil
- A ceux dont le bébé est mort en cours de grossesse ou à la naissance
- Aux adolescents et jeunes adultes en deuil d'un parent, d'un frère ou d'une sœur, d'un ami.

Pourquoi ?

Bouleversé par la mort d'un proche, vous pouvez :

- Avoir besoin d'un espace de parole et d'écoute pour dire votre souffrance.
- Éprouver le besoin d'être soutenu et aidé dans la recherche d'un équilibre nouveau.
- Avoir envie de rencontrer d'autres personnes en deuil afin de vous sentir moins seul et de partager vos émotions.

2. Un collectif de bénévoles

Les deux principes fondamentaux de Vivre son Deuil sont le bénévolat et le travail en équipe et en réseau inter associatif. Vivre son Deuil Aquitaine est donc avant tout un collectif de personnes motivées et formées.

- **Les membres du bureau :**

La présidente **Carine DARDENNES**, infirmière en neuroéducation,

Régine DUHAU , secrétaire,

Nathalie GERARD, administrateur, infirmière.

Thomas DARDENNES, trésorier, agent d'intervention.

- **Le Directeur**

Bruno SALLAGOITY, également Thanatopraticien de profession, impliqué dans l'association depuis sa création et titulaire d'un diplôme universitaire « Deuil et prise en charge des personnes endeuillés » (Faculté de médecine Paris Sud), d'un diplôme universitaire en « Thanatopraxie » (Faculté de médecine d'Angers) et d'une licence professionnelle en aide sociale.

- **Les personnes bénévoles d'accompagnement,**

La qualité de l'accompagnement implique un travail d'équipe entre personnes bénévoles. Cet esprit de complémentarité, en favorisant les liens entre tous, permet un accompagnement d'entraide et de soutien des personnes endeuillées. Ce travail d'équipe permet également de prévenir les complications du deuil.

L'intervention des personnes bénévoles ne se substitue pas à la thérapie.

Chaque personne bénévole s'engage à suivre en parallèle la supervision qui est proposée afin d'enrichir son questionnement.

Pour assurer un accompagnement adapté aux besoins du public accueilli, les bénévoles s'engagent à suivre des formations sur le deuil et sur l'écoute, qui se déroulent sur 2 – 3 jours, avec différents thèmes (entretien téléphonique et individuel, animation de groupe

d'entraide). L'intervention des bénévoles n'est en aucun cas comparable à celle des thérapies du deuil pour lesquelles les professionnels gardent bien sûr toute leur place (une ou deux rencontres ont lieu avant d'intégrer une personne en deuil dans un groupe d'entraide afin d'éventuellement l'orienter vers un professionnel).

3. Les actions réalisées :

Plusieurs types d'accompagnement sont proposés par l'association :

- **Accompagnement**

Temps d'écoute téléphonique : l'écoute favorise l'expression des émotions, des sentiments, et permet à la personne endeuillée de se sentir reconnue dans sa douleur.

Entretiens individuels : basés sur l'écoute, dans le respect de la personne endeuillée dans sa liberté individuelle, dans son silence et dans ses formulations.

Groupes d'entraide : Composés d'une dizaine de personnes, ils se réunissent une fois par mois (environ 2 heures) pendant 10 mois; ils permettent l'échange entre personnes en deuils qui favorise le cheminement dans le processus de deuil; chaque participant fait le récit de son histoire avec ses mots et à son rythme; les groupes sont animés par 2 personnes bénévoles dont le rôle est de faciliter les échanges et de veiller au respect des règles de fonctionnement du groupe (confidentialité, respect de la parole,...); les personnes bénévoles reçoivent chaque participant avant le démarrage du groupe pour vérifier que le groupe correspond bien à leur attente; enfin les personnes bénévoles participent à des séances de supervision avec un psychothérapeute qui les aide à analyser les difficultés éventuelles survenues dans le groupe et à enrichir la qualité de leur animation.

Atelier pour les enfants : Composés de 6-10 enfants, ils se réunissent une fois par mois (environ 3 heures) pendant 6 mois ; ils permettent un échange entre les enfants sur le vécu du deuil. L'atelier est animé par 2 animateurs formés et 1 aide animateur. Des outils permettent d'échanger avec l'enfant de façon ludique.

- **Informations et Formations**

Des interventions d'**information** sont fréquemment réalisées auprès :

- **Du grand public**

Les conférences organisées par l'association sont un support pour aborder des thèmes spécifiques autour du processus de deuil et de la mort.

- **De publics spécifiques**

Les personnes bénévoles organisent des réunions d'information et de sensibilisation auprès de professionnels. Nous organisons par exemple chaque année une conférence, avec le soutien du REAP, à destination du grand public.

La mise en place de **formations** est essentielle dans l'activité de Vivre son Deuil

✓ La veille formative est en effet indispensable pour les **bénévoles accompagnants**. Acquérir des outils et se perfectionner est nécessaire à l'accompagnement des personnes en deuil. Aussi, en lien avec la Fédération Européenne, nous mettons en place des formations sur la ville de Nîmes pour le public bénévole.

✓ En outre, nous développons actuellement un **pôle formation** au sein de l'association, ceci ayant pour objectif de répondre aux demandes des professionnels confrontés à la thématique du deuil et qui souhaitent mieux connaître le processus.

4. Références

- ✓ Depuis 2010, formation à IFSI de Mont de Marsan
- ✓ Depuis 2012, organisation d'un lâcher de ballons
- ✓ Depuis 2010, intervention dans le cadre de la formation des infirmiers
- ✓ Conférence sur le deuil périnatal et sur le deuil des adolescents en 2011 au REAAP
- ✓ Organisation de deux formations à destination de bénévoles VSD Gard, VSD Aquitaine et bénévoles d'association dans les Bouches du Rhône en 2012.
- ✓ Formation sur le deuil d'un enfant en 2014 auprès des bénévoles de l'association présence à Pau.
- ✓ Information sur le processus de deuil auprès des conseillers funéraires en 2014.
- ✓ Information sur le processus de deuil auprès de travailleurs sociaux et personnels administratifs de la CAF des Landes en 2014.
- ✓ Conférence le 3 octobre 2013 auprès des adhérents de KLESIA, à Périgeux.
- ✓ Convention pour la prise en charge des personnes endeuillées d'un conjoint ou d'une enfant avec la CAF des landes (service de parentalité).
- ✓ Formation sur le deuil aux futurs assistants funéraires.
- ✓ Participation au congrès Européen de la Fédération Vivre Son Deuil Aquitaine.
- ✓ Animation d'un atelier pour les enfants sur la commune de Briscous.

- ✓ Mise en place de diverses conférences sur le deuil dans le Pays Basque intérieur et sur la Côte Basque.

IV. LE PROJET DE DEVELOPPEMENT DE VIVRE SON DEUIL EN AQUITAINE

5 axes de travail ont été définis par Vivre son Deuil Aquitaine pour 2013-2014.

1. Compléter la formation de nos bénévoles

Nous souhaitons mettre l'accent sur le développement de ce pôle afin de mieux répondre aux besoins des bénévoles dans la région. La Fédération Européenne propose des formations sur Paris. Afin de s'adapter aux contraintes budgétaires et organisationnelles, nous voulons mettre en place dans la région, des formations sur « *le travail de deuil* », formation dite de base pour les bénévoles intégrant une association. D'autres thématiques pourront se dessiner par la suite.

2. Répondre aux besoins dans les départements limitrophes et lancer un travail préparatoire au développement de Vivre Son Deuil Aquitaine.

Depuis la création de l'association, nous avons des appels téléphoniques de **personnes en deuil d'autres départements** (Landes, Gironde, Haute Garonne). Notre objectif est de développer nos actions de façon plus large (conférences, formations) et de recruter des bénévoles dans chaque département. Ceci afin d'avoir des personnes ressources qui puissent répondre aux demandes hors département du Gard.

La Fédération organise chaque année, au travers des associations régionales, « *la journée nationale de l'accompagnement des personnes en deuil* ». Nous envisageons, cette année, d'organiser **dans les Landes**, en partenariat avec une radio, une table ronde sur la thématique du deuil. Les objectifs seraient de mieux faire connaître notre association, de sensibiliser le grand public sur l'accompagnement du deuil et de recruter des bénévoles et, à terme peut-être de développer une antenne Vivre son deuil dans les Landes.

Nous sommes également sollicités pour intervenir en formation auprès de bénévoles et d'équipes soignantes et non soignantes d'autres départements de la Région Aquitaine. Alors que les services de Vivre Son Deuil sont structurés régionalement dans de nombreuses autres régions (VSD Aquitaine, VSD Basse-Normandie, VSD Bourgogne, VSD Bretagne, VSD Auvergne, VSD Franche-Comté, VSD Ile de France, VSD Nord Pas de Calais, VSD Picardie, VSD Poitou-Charentes, VSD Rhône-Alpes, Fédération Belge et Vivre son deuil Suisse), seule Vivre son Deuil Aquitaine existe en Aquitaine malgré de forts besoins exprimés. A moyen terme, la création d'une structure régionale permettrait de répondre à ces besoins tout en structurant le travail des structures départementales.

3. Développer des interventions spécifiques avec les professionnels

L'équipe du service de la CAF des landes a exprimé le besoin de mettre en place un accompagnement aux parents endeuillés d'un enfant ou d'un conjoint et d'une formation sur la problématique du deuil.

Nous avons établi une convention sur 2 axes :

- Un axe sur la formation des travailleurs sociaux
- Un axe sur la mise en place d'un accompagnement des familles.

La convention définit la démarche de prise en charge de la famille :



La Caisse d'Allocation Familiales des Landes, au moyen d'une enquête mensuelle exécutée par son service Etudes et Statistiques, identifie les familles confrontées au deuil périnatal, d'enfant ou de parent.

Elle leur prodigue, à son initiative, une offre de service incluant écoute, information, accompagnement à l'accès aux droits et aux démarches, orientation vers les partenaires adaptés dans le traitement des problématiques rencontrées, et accompagnement social en tant que besoin.

En ce qui concerne la gestion de la situation de deuil, la CAF des Landes oriente les familles vers L'Association Vivre Son Deuil Aquitaine, dans les respects de la déontologie de l'Association.

L'accompagnement de chaque famille sera déclenché sur orientation du service de parentalité de la CAF.

L'association sera mobilisée à l'initiative de la famille. Tout appel de la famille orientée par le service de parentalité de la CAF des Landes donnera lieu à une première réponse dans les 24 heures suivantes.

Il conduira à un premier rendez-vous physique, pouvant être suivi par un ou plusieurs entretiens téléphoniques, à l'initiative de la famille ou de l'Association.

Une fiche de liaison reprenant de façon synthétique les circonstances du deuil et les fragilités potentielles surajoutées pourra être échangée entre les intervenants de l'Association et le service de parentalité de la CAF des Landes.

Le suivi des engagements et l'évaluation des actions sera fait une fois par an.

4. Mettre en place des temps de médiation pour les familles

La problématique du deuil réveille parfois des conflits entre les membres de la famille.

A travers la rédaction d'un mémoire sur ce sujet (« Le deuil familial et les conflits : la médiation comme dynamique du passage » janvier 2013) par Delphine Guéry, coordinatrice Vivre son Deuil Languedoc-Roussillon dispose de nombreux témoignages sur ce sujet : professionnels, bénévoles, personnes en pré-deuil ou en deuil et qui relatent un conflit familial.

Vivre son deuil Aquitaine est sensible, dans l'accompagnement des personnes, à ces situations qui compliquent parfois le processus de deuil et souhaiterait proposer des temps de médiation aux familles.

Par expérience, les professionnels parlent de deux familles en deuil sur cinq en conflit.

De même qu'au vu des recueils de témoignages figurant dans le mémoire, des bénévoles en

soins palliatifs, parlent eux aussi de difficultés de communication parfois entre les membres de la famille et parfois entre les membres de la famille et la personne malade.

Il paraît intéressant de se rapprocher de ces structures afin de leur présenter la médiation et d'évaluer plus précisément si elles recensent des besoins en médiation pour les familles qu'elles accompagnent.

Ce travail reste à construire.

5. Mise en place de l'atelier « ARC EN CIEL »

En 2013, deux personnes de l'association VSD Aquitaine sont parties se former au sein de la fédération à l'animation des ateliers pour enfants.

Une subvention a été attribuée par ORCIP :

- Permettre la formation des 2 animateurs
- Achat des livrets pour les enfants endeuillés
- Achat du matériel pédagogique

VSD Aquitaine a souhaité mettre en place cet atelier pour permettre aux enfants de pouvoir parler de la mort d'un proche.

Le deuil de l'enfant est encore trop souvent peu pris en considération par la famille et les différents professionnels.

Michel HANUS a su avec le temps admettre que la meilleure thérapie pour aider l'enfant endeuillé était de le faire participer à un groupe.

Nous devons la mise en place de cet atelier à Michel et Isabelle HANUS.

La mise en place de l'atelier est possible grâce à la Mairie de Briscous qui met à disposition la halte garderie eu au financement de l'ORCIP.

V- PARTENAIRES DU PROJET

Les personnes / institutions suivantes ont été contactées, le partenariat étant plus ou moins avancé selon les cas.

VSD Aquitaine a développé de nombreux partenariats (opérationnels, institutionnels, privés, financiers...) Ils se situent à des niveaux de développement différents. Leur liste figure en annexe.

VI- MOYENS NECESSAIRES A LA REALISATION DU PROJET

Même si son action repose avant tout sur l'investissement bénévole de ses membres, la mise en place du projet 2013-2014 de l'association nécessite d'autres moyens. L'ampleur de la tâche impose en particulier le recrutement d'un salarié (coordinateur) au moins à temps partiel et la mise à disposition de locaux pour recevoir les familles.

Pour 2013, charges et produits sont détaillés dans le budget prévisionnel en annexe.

VII - ANNEXES

1. Charte VIVRE son DEUIL
2. Charte des bénévoles
3. Liste des partenariats



LA CHARTE de VIVRE son DEUIL

VIVRE son DEUIL a pour buts de :

- * développer l'information sur la mort et le deuil au niveau du grand public et des intervenants (professionnels et bénévoles) en contact avec les personnes en deuil afin d'aider à faire évoluer les attitudes face à la souffrance, à la mort et au deuil;
- * mettre en place des activités d'accompagnement pour les personnes en deuil qui en ont besoin, en particulier les enfants par
 - = écoute téléphonique,
 - = courrier,
 - = entretiens individuels,
 - = groupes d'entraide et de soutien;
- * réaliser des formations pour les professionnels et bénévoles intervenants, dans différents sites du champ social, auprès des personnes en deuil, en particulier tous les soignants, les enseignants, les travailleurs sociaux, les professionnels de la justice et du funéraire;
- * publier pour diffusion des informations théoriques, pratiques et techniques sur le deuil et les endeuillés par voie de lettres, bulletins, plaquettes, livrets, livres, cassettes, films vidéo, etc.;
- * de favoriser la mise en place de recherches sur le thème du deuil et les endeuillés dont les enfants;
- * d'aider à la création et au soutien de tout groupe interassociatif travaillant aux mêmes buts dans le même esprit et adhérant à cette charte.

Fédération Européenne Vivre son Deuil – 7 rue Taylor – 75010 PARIS - TÉL/FAX : 01 42 08 11 16
fevsd@vivresondeuil .as so. fr - www.vivresondeuil .as so. fr

VIVRE son DEUIL a pour principes :

1°) la qualité :

-- pour tous les intervenants : sélection, formation initiale et continue, supervision,

-- pour les formateurs : choix collégial de personnalités reconnues pour leurs qualités.

2°) Le travail en réseau : travail interassociatif continu :

-- le Conseil d'Administration est très largement interassociatif,

-- les activités et formations également.

3°) Le travail en commun de professionnels (certains travaillant bénévolement) et de bénévoles.

4°) La confidentialité : les membres de l'association et les personnes qui participent aux groupes de paroles s'engagent à ne pas parler à l'extérieur de ce qu'ils ont entendu au cours des activités associatives.

5°) L'évaluation continue des activités à partir de la tenue de documents de travail et réunions régulières de supervision et de fonctionnement.

* * * * *

La charte des bénévoles

Les valeurs

La souffrance du deuil est unique (il n'y a pas de hiérarchie dans le deuil).

Vivre son Deuil est une association d'entraide qui s'appuie sur des valeurs fondamentales :

- Le respect de la personne endeuillée dans sa liberté individuelle, dans son silence et ses formulations.
- Le soutien chaleureux et le respect des enfants endeuillés dont la personnalité est en formation.
- La confidentialité est fondamentale.

La mission

Vivre son Deuil transmet au grand public les principales connaissances sur le deuil à travers des plaquettes, un livret "Vous êtes en deuil" et intervient auprès des médias (T.V, radio, journaux).

A travers ses différentes activités, l'association Vivre son Deuil participe activement à la réinsertion de la mort et du deuil dans la vie sociale.

Rassembler

Vivre son Deuil réunit plusieurs associations et organismes (ASP, Crefav, Favec, Jalmaalv Paris Ile de France, Naître et Vivre, P.F.G., les Petits Frères des Pauvres, SFAP, Sida Info Service, Société de Thanatologie, SNATEM, etc...) autour des mêmes valeurs et des mêmes buts.

Travailler ensemble pour une écoute attentive

La qualité de l'accompagnement implique un travail d'équipe entre les intervenants. Cet esprit de complémentarité, en favorisant les liens entre tous, permet un accompagnement d'entraide et de soutien des personnes endeuillées. Ce travail d'équipe permet également de prévenir les complications du deuil.

Les intervenants

Intégration de nouveaux membres

L'entrée dans l'association se fait après un entretien, ou plusieurs, avec le président de l'association et le Directeur (un avis complémentaire peut être demandé le cas échéant).

Formation initiale

Chaque intervenant de l'association s'engage à suivre une formation initiale de 3 périodes de 2 jours :

- 2 jours de sensibilisation à l'accompagnement et à l'explicitation de ses motivations
- 2 fois 2 jours de formation sur le travail de deuil. L'association prend en charge la moitié de ces frais de formation.

Le bénévole entre alors dans une période de stage d'environ six mois pendant laquelle il est parrainé (écoute téléphonique en double et participation aux différentes réunions de l'association).

A l'issue de ce stage, le bénévole a un nouvel entretien avec le président, la coordinatrice des bénévoles et son (ses) parrain(s) pour convenir de son admission définitive et signer son contrat d'engagement.

Participation aux activités

1- Ecoute téléphonique

Après une période d'écoute téléphonique jugée satisfaisante, le intervenant, s'il le désire, peut s'orienter vers d'autres activités au sein de l'association. Au préalable il sera alors reçu en entretien par le Directeur et un(e) psychologue. L'avis du supervision de l'écoute téléphonique sera sollicité.

2- Entretiens

Apprendre à mener un entretien avec les personnes en deuil nécessite d'avoir suivi au préalable la formation à l'entretien avec les personnes en deuil mise en place par la Fédération Européenne Vivre son Deuil.

A l'issue de cette formation, l'intervenant sera parrainé dans cette activité durant une dizaine d'entretiens.

3- Groupes d'entraide

L'animation des groupes implique une sensibilisation à la dynamique de groupe.

Adultes

L'animation des groupes d'adultes en deuil est subordonnée au suivi préalable des formations internes suivantes :

- * formation à l'entretien avec les personnes en deuil
- * formation à l'animation des groupes d'entraide pour les personnes en deuil

Ensuite l'intervenant pourra être observateur après accord et en concertation avec le référent des groupes adultes et les animateurs de ce groupe et puis, assurer une co-animation avec un(e) animateur(trice) plus expérimentée(e) dans un premier temps.

Enfants

L'intervenant qui souhaite s'orienter vers l'animation des groupes d'enfants, devra, en plus des deux formations précitées suivre la :

- * formation à l'animation des groupes d'enfants en deuil

Ensuite il devra aussi être observateur dans un groupe avant de devenir animateur après accord et en concertation avec le référent des groupes enfants.

Il apparaît en outre nécessaire pour ces animateurs :

- d'avoir acquis précédemment une expérience (professionnelle ou bénévole) d'animation auprès des enfants, ou une formation de psychologue
- et d'avoir effectué un travail sur soi

Endeuillés après suicide

Dans ce cas le bénévole intéressé devra avoir suivi les

- * formation à l'entretien avec les personnes en deuil
- * formation à l'animation des groupes d'entraide pour adultes en deuil
- * formation à l'animation des groupes d'endeuillés après suicide.

De même, il participera à une phase d'observation et il devra avoir l'accord du référent pour accéder à l'animation de ces groupes d'endeuillés après suicide. Il est indispensable, que dans ce domaine, le bénévole ait effectué un travail sur lui-même.

* * *

La participation aux activités rend obligatoire la présence aux supervisions organisées pour chacune d'elle.

Formation continue

L'intervenant s'engage à participer aux formations proposées par la Fédération Européenne Vivre son Deuil (colloques, congrès et autres formations) en fonction des besoins.

Les activités

L'association Vivre son Deuil s'engage dans une relation de soutien, d'accompagnement auprès des personnes endeuillées et favorise l'information auprès du grand public et des professionnels.

L'accompagnement

S'engager dans l'accompagnement c'est accueillir la personne en deuil et permettre l'expression de sa souffrance personnelle et légitime tout en respectant l'évolution et le rythme propres à chacun ; c'est aussi l'aider dans sa confrontation à la réalité en lui offrant la possibilité de découvrir ses propres ressources. L'accompagnement nécessite un ajustement constant aux besoins des personnes en deuil.

Ainsi l'association Vivre son Deuil met à la disposition des personnes endeuillées (adultes et enfants) :

- une écoute téléphonique nationale,
- des entretiens individualisés,
- des groupes de parole (groupes d'entraide et groupes de soutien thérapeutique),
- un soutien par courrier et par mail.

La formation des professionnels

Vivre son Deuil participe à la formation de tous les professionnels confrontés à la mort : congrès, séminaires, formations spécialisées dans les hôpitaux à la demande des soignants; etc...

L'intervenant s'engage à :

- respecter cette charte dans le cadre de sa mission
- participer régulièrement aux réunions de l'association :
 - * fonctionnement : une fois tous les deux mois,
 - * supervision : tous les mois avec un professionnel extérieur
- intervenir dans la limite de ses compétences et favoriser le travail en équipe
- accepter de participer aux formations internes proposées afin de remplir au mieux les fonctions qui lui sont confiées
- à ne jamais entretenir hors association une relation à but lucratif avec des personnes rencontrées à toute activité de bénévolat à Vivre son Deuil.

L'intervenant adhère à l'association en payant sa cotisation.

L'association s'engage à :

- recruter et orienter les bénévoles en fonction de leurs désirs et de leurs compétences
- définir le rôle de chacun et coordonner les actions
- apporter les soutiens nécessaires et proposer les formations adaptées
- valoriser l'expérience de tous et favoriser les rencontres et les échanges
- organiser l'évaluation régulière des actions et les adapter à l'évolution des besoins.

EN ANNEXE

Partenariats Vivre son Deuil AQUITAINE

1. Partenaires opérationnels

- En 2013, VSD Aquitaine a signé une convention avec la CAF DES LANDES afin de prendre en charge les personnes endeuillées bénéficiaires des prestations de la CAF .
- Nous construisons actuellement un partenariat avec le **CH de Bayonne** pour être parmi l'une des associations des usagers.

• Partenaires institutionnels

CAF 40	LANDES	Responsable Action Sociale
CAF 64	BAYONNE	Responsable Action Sociale
EMSP (Equipe Mobile de Soins Palliatifs)	CH de BAYONNE	Chef de Service
CENTRE DE SOINS LA NIVE ITXASSOU	ITXASSOU	Médecin
MAISON DE LA SOLIDARITE	SAINT JEAN DE LUZ	Service Social
MAISON DE LA SOLIDARITE	USTARITZ	Service Social
<u>IFSI MONT DE MARSAN</u>	MONT DE MARSAN	Service Formation
ASSOCIATION PRESENCE	PAU	Formation
FEDERATION EUROPEENNE VSD	PARIS	Fédération
SOCIETE DE THANATOLOGIE	PARIS	Formation
LIGUE CONTRE LE CANCER	BAYONNE	Partenariat
Conseil Général du Pyrénées Atlantique	Direction des Interventions Sociales	Chef de service
DRJCS	BORDEAUX	Secteur Pyrénées Atlantiques
UNPS	Paris	Prévention contre le suicide

- **Partenaires privés**

Entreprise de pompes funèbres :

-PFG Roblot

-PF Du Pays Basque

-PF Urtoise

-PF Etchart

-PF Duhart

Partenaires financiers

Fondation de France (appel à projets)
Pompes Funèbres Générales
Fondation OCIRP (une action financée)
Ville de Briscous
Ville de Cambo les Bains
REAAP (CG, CAF, DDCS)
FDVA

